DOSSIER DE CANDIDATURE
MARCHE DES PRODUCTEURS DE BANDOL
EDITION 2026

Dossier complet à retourner avant le JEUDI 26 NOVEMBRE 2026 à 16h00 (délai de rigueur)

Nom, Prénom	
Adresse, code postal,	
ville Adresse mail	
Numéro SIRET	
Numéro de portable	
Date de dépôt :	

Contact

A l'attention de Monsieur le Maire
« Candidature Marché des producteurs de Bandol »
Direction des affaires juridiques et de la commande publique
Service Gestion du domaine public et communal
11 rue des Ecoles
83150 Bandol

Encart réservé à l'administration

Dossier complet Dossier incomplet

Tout dossier incomplet sera rejeté

INFORMATIONS GENERALES

Le présent appel à candidatures concerne l'installation et l'exploitation des stands qui viennent affirmer l'intérêt touristique de Bandol.

La commune souhaite installer un maximum de 8 stands qui seront installés en arc de cercle sur la place de la poste. Le Marché des producteurs aura lieu tous les jeudi matin sur la place de la poste à compter du 10 décembre 2026. L'occupation sera possible de 06h30 à 14h00

Toute absence doit être signalée auprès du service « Gestion du domaine public et communal » de la ville (patrimoine@bandol.fr).

Le droit d'occupation du domaine public pour toute la période du Marché des producteurs est fixé par la décision municipale n°33 du 08 décembre 2025 et payable d'avance.

La dimension des stands est standard : 3ml.

La place attribuée ne pourra pas être choisie par l'exposant et pourra être modifiée en fonction des besoins d'organisation de la commune.

Le règlement intérieur du Marché des producteurs portant réglementation générale du Marché des producteurs saisonnier de la commune de Bandol sera remis à chaque exposant retenu lors de la commission d'attribution.

L'ensemble des documents est en accès libre, direct et complet sur le site Internet de la ville de Bandol : www.bandol.fr, rubrique mairie / commande publique / occupation du domaine public.

Ils peuvent également être retirés gratuitement à l'adresse suivante : Mairie de Bandol - Service Gestion du Domaine Public et Communal : 11 rue des Écoles - 83150 Bandol (04 94 29 12 51)

Le dossier de candidature à remettre par le candidat devra comporter :

- **Le présent dossier dûment complété des photographies et un descriptif précis des produits qui seront à la vente, ainsi que leur provenance**
- **Tout document utile en faveur de votre candidature (certificats, qualifications...)**
- **Les offres devront impérativement comprendre :**
 - **des photos de l'exploitation, zone de production, stand;**
 - **une liste exhaustive des produits, ainsi que des photos de ces derniers.**

Les produits alimentaires s'apparentant à de l'épicerie fine, sucrés, salés, apéritifs, bières et digestifs, sont autorisés (hors produits frais).

La consommation sur place sont interdites.

Toute demande hors délai ne sera pas instruite.

Toute demande incomplète sera automatiquement rejetée.

PROCEDURE D'ATTRIBUTION :

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 26 novembre 2026 à 16h00 :

- Soit en version papier en un exemplaire dûment signé à l'adresse suivante :

MAIRIE DE BANDOL
SERVICE GESTION DU DOMAINE PUBLIC ET COMMUNAL
11 rue des écoles - 83150 BANDOL

- Soit en version électronique à l'adresse email suivante : patrimoine@bandol.fr

Les candidatures reçues dans les délais seront examinées par une commission *ad hoc*. Les candidats retenus seront informés et se verront notifier une autorisation individuelle d'occupation temporaire du domaine public.

Les candidats non retenus seront inscrits sur la liste d'attente initiale du marché des producteurs.

Pour l'analyse, la commission se basera sur les éléments suivants :

- Production locale, fabrication artisanale : photos des ateliers de fabrication
- Produit locale et de saison, unique sur le marché
- Provenance des produits (origine locale, ...)
- Qualité des produits

Les offres sont analysées au regard des critères pondérés suivants :

Critères d'attribution	Sous-critères	Pondération
Qualité et originalité des produits proposés 100 points	**Qualité et authenticité de la production (Statut de producteur/artisan):** Évaluation de la capacité du candidat à garantir une vente 100 % directe issue de sa propre exploitation ou atelier. Les revendeurs et grossistes sont strictement exclus afin de préserver l'authenticité du marché	50 points
	Diversité et complémentarité de l'offre commerciale: Prise en compte de la typologie des produits afin d'assurer une répartition équilibrée sur l'ensemble des 8 emplacements de la place de la poste Adéquation de l'offre avec les catégories visées par la commune (maraîchage/arboriculture, élevage/charcuterie, produits laitiers/fromages, apiculture) dans le but d'offrir une gamme complète aux administrés sans surreprésenter une seule filière	50 points
	Total points :	100 points

.

NATURE DE LA DEMANDE :

Vous êtes :

- Producteurs
- Artisans (fournir obligatoirement la copie d'inscription au répertoire des métiers)

□ Autres……

1. PRODUITS OU SERVICES PROPOSES

Sélectionnez la catégorie :

Maraicher	Arboriculteur	Eleveur	Producteur laitier
Apiculteur	Horticulteur	Autres	

2. DESCRIPTIF DES PRODUITS PROPOSES

Description détaillée de chaque produit proposé, origine et fourchette de prix en euros

Produit	Fourchette de prix	Fabrication (oui / non)	Transformation (oui / non)

Observations et précisions permettant d'apprécier la qualité de la candidature :

3. PHOTOS PERMETTANT D'APPRÉCIER LA QUALITÉ DE LA CANDIDATURE :

LES PHOTOS SONT A JOINDRE EN ANNEXE OBLIGATOIREMENT

4. TARIFS 2026 :

La décision n°33 du 08 décembre 2025 fixe les tarifs dus pour la participation au Marché des producteurs.

- 2,45 € par ml / jour

5. PIÈCES OBLIGATOIRES A FOURNIR

- Le présent dossier dûment complété + les photos et illustrations annexées
- Documents administratifs afférant à votre activité et justifiant votre statut (Kbis, attestation INSEE, , attestation d'assurance... de moins de 3 mois)
- Une copie de l'attestation d'assurance des professions non sédentaires (responsabilité civile) ou attestation spécifiant la garantie pour participer aux marchés et foires
- Une copie recto verso de la pièce d'identité du titulaire de l'emplacement et de toute personne présente sur le stand
- Un justificatif de domicile du titulaire de l'emplacement